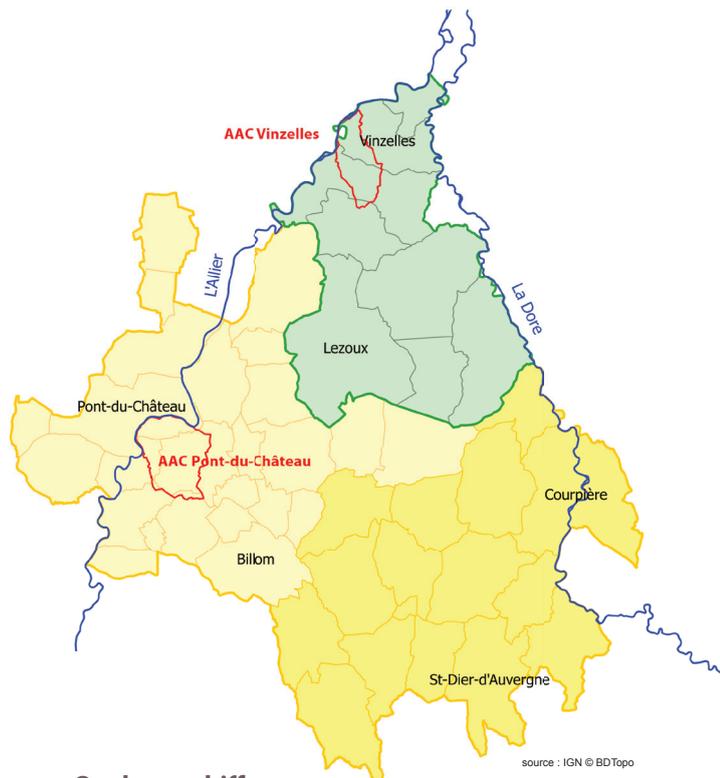




Communes desservies

un enjeu "eau potable"



source : IGN © BDTopo

Quelques chiffres :

- 49 communes desservies en eau potable (issue partiellement ou en totalité des puits concernés par le contrat territorial)
- près de 68500 habitants alimentés
- 2 AAC, 3 syndicats d'eau :
 - Champ Captant des Cotilles à Pont-du-Château
SIAEP de Basse-Limagne
48500 hab. concernés
 - Puits des Gravieres à Pont-du-Château
SIAEP Rive Gauche de la Dore
7660 hab. concernés
 - Puits de Vinzelles à Vinzelles
SIAEP Dore-Allier
12300 hab. concernés

1 contrat 2 objectifs principaux

Les Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Basse Limagne, Dore Allier et Rive Gauche de la Dore ont engagé un contrat territorial dans l'objectif de préserver la qualité de 3 ressources en eau potable. Pour chacun de ces sites a été définie, par arrêté préfectoral, une zone d'Aire d'Alimentation des Captages (AAC).

Cette démarche responsable et citoyenne a été engagée afin de connaître et maîtriser les pratiques impactant la qualité de l'eau sur le territoire des AAC. Il se décline en 2 objectifs :

- Réduire la pollution par les nitrates
- Maîtriser la pollution par les pesticides*

Ainsi, différentes actions seront mises en oeuvre pour lutter contre ces pollutions diffuses :

- sensibiliser et accompagner les différents utilisateurs de pesticides* et d'engrais vers l'amélioration et la réduction de leur utilisation,
- améliorer la gestion de l'assainissement.

* également appelés produits phytosanitaires :
désherbants, fongicides, insecticides...

Pour en savoir plus : www.siaep-rgd.fr



Établissement public du ministère chargé du développement durable



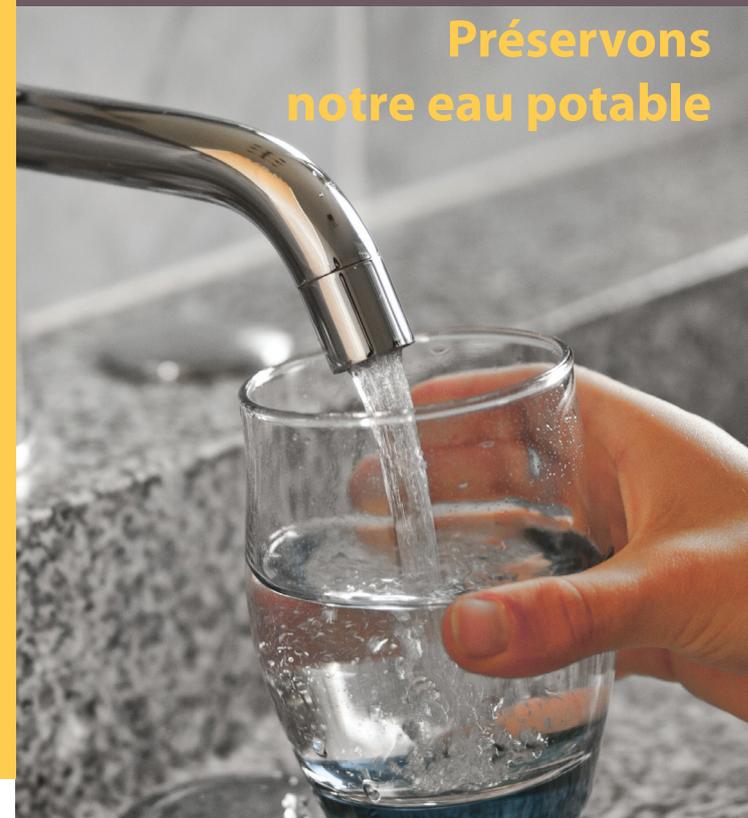
Imprimé sur papier recyclé, encres végétales - Conception : FREDON Auvergne



Contrat territorial

des captages de Pont-du-Château et de Vinzelles
2014-2018

Préservons notre eau potable



objectif : moins de pollutions par les pesticides* et les nitrates

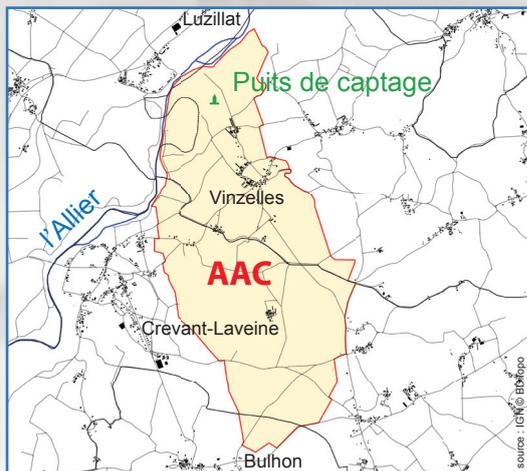
* également appelés produits phytosanitaires :
désherbants, fongicides, insecticides...



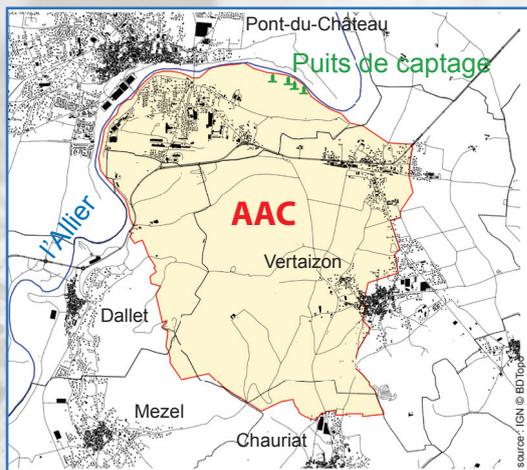
Aires d'Alimentation des Captages (AAC)

2 secteurs d'alimentation, 2 zones de vulnérabilité !

Zone de Vinzelles



Zone de Pont du Château



L'eau captée dans les puits provient majoritairement de l'infiltration au niveau des Aires d'Alimentation de Captage (AAC) qui comprennent la nappe alluviale de l'Allier et les coteaux.

Tous concernés

Particuliers / jardiniers amateurs

Les efforts à faire

- Optimisation et réduction de l'utilisation des engrais azotés et des produits phytosanitaires
- Amélioration de l'assainissement autonome.

Actions prévues

- Sensibilisation et soutien technique pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et pour améliorer l'assainissement autonome

Professionnels (industriels, artisans, entrepreneurs...)

Les efforts à faire

- Limitation des rejets dans l'environnement

Actions prévues

- Sensibilisation et soutien technique pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Agriculteurs

Les efforts à faire

- Optimisation et réduction de l'utilisation des engrais azotés et des produits phytosanitaires.
- Amélioration des pratiques

Actions prévues (portées par la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme)

- Diagnostics d'exploitations agricoles volontaires dans les AAC
- Accompagnement technique des agriculteurs volontaires

Communes (élus, agents techniques)

Les efforts à faire

- Optimisation et réduction de l'utilisation des engrais azotés et des produits phytosanitaires
- Amélioration de la gestion de l'assainissement

Actions prévues

- Sensibilisation et soutien technique pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et pour améliorer la gestion de l'assainissement



pour réduire les transferts de polluants vers la ressource en eau